



La Tribune du Snup

Quand la Direction franchit le Rubicon !

La crise sanitaire que nous traversons permet-elle toutes les dérives à la Caisse des dépôts ?

Le SNUP ne le pense pas.

Pendant cette période, **nous avons besoin d'un dialogue social de qualité**, c'est d'ailleurs ce que le gouvernement martèle à tue-tête !

Mais est-ce le cas à la Caisse des dépôts ?

Depuis le 17 mars, **le travail des instances représentatives se fait en mode dégradé**. A l'heure où les réunions Skype se multiplient à un rythme effréné, ce mode de travail ne permet pas de construire un dialogue social de qualité.

Il ne favorise pas des échanges constructifs, il se résume plus à écouter la bonne parole de la Direction. **Chronomètre à la main**, par exemple lors des points CSSCT, **la Direction décide des débats à mener et sélectionne ses réponses** au gré de ce qui l'arrange tout en **limitant le temps de parole**.

Une sacrée façon de voir le dialogue social dans la maison, ne pensez-vous pas ?

C'est dans ce contexte qu'ont démarré les travaux de reprise d'activité. **Pas facile** dans ces conditions de discuter et **d'appréhender toutes les mesures** à prendre pour **la sécurité du personnel**. Délai trop court, obligation de respecter les instances (CUEP, CSSCT national et locaux), il a fallu en référer au Directeur général le 5 mai pour obtenir **un report du déconfinement au 20 mai... le SNUP est enfin écouté**, mais il a fallu batailler pour en arriver là !

Pour anticiper la reprise, **la Direction veut faire une enquête sur le climat social**. Quelle chouette idée me direz-vous ? Sauf que la Direction devait nous faire participer à la rédaction de ce sondage, ce n'est pas le SNUP qui le dit mais le Directeur général. Et que se passe-t-il concrètement ? **La Direction nous transmet l'enquête 17 minutes avant l'envoi aux personnels**. Encore une preuve tangible de la qualité du dialogue social dans la « maison », à qui la faute ?

La Direction décide unilatéralement de poursuivre dans les semaines à venir l'agenda social dans les conditions de travail à distance.

Certes, les organisations syndicales doivent être traitées de la même façon que les personnels, mais pourquoi remettre **autant d'instances, de réunions** et de négociations dans **un laps de temps aussi court ?**

Le SNUP rappelle qu'en mode dégradé il faut plus de temps pour traiter convenablement les dossiers.

La Direction n'en tient pas compte et **elle nous impose d'ici juillet les négociations** de l'accord QVT, y compris la RTT et le télétravail, l'avenant à l'accord d'intéressement, les avenants liés au contexte de reprise et sur les moyens syndicaux. Sans compter toutes les instances et les réunions sur le référencement, les dons de jours, les promotions, la revue des métiers et les CDP. La Direction n'a pas jugé bon de discuter cet agenda avec les organisations syndicales en amont, encore une preuve du bon dialogue social dans la « maison » !

Une anecdote, la mise en place de l'accord sur les congés : la Direction, avec l'aval des 3 organisations syndicales signataires, n'a pas respecté les délais de convocation du CUEP prévu par le règlement intérieur, et ce malgré la parole qui avait été donnée **au SNUP**. **Quel déni de démocratie ! Le SNUP** vous le rappelle, **ne pas respecter les instances équivaut à ne pas respecter les personnels**.

Pire, souvenez-vous, **vous avez été nombreux à être surpris par l'article de Médiapart sur le plan Hôpital**, y compris **le SNUP** quand il a été contacté par les journalistes. Plutôt que de faire un démenti dans la presse, le Directeur général a préféré lancer une chasse aux sorcières, fait sans précédent. Il s'en est pris à des personnes qui étaient liées aux organisations syndicales citées dans cet article. Sans aucune preuve matérielle, la Direction a lancé des procédures disciplinaires. En période de crise, elle a osé **utiliser une méthode de « voyous »** en envoyant un courriel à 17h un vendredi pour un entretien préalable à sanction le jeudi suivant. La Direction a ajouté du stress à des personnes, de surcroît des femmes seules, rencontrant des situations difficiles durant cette période de confinement. **Ce type de comportement est inadmissible et il n'a pas sa place dans un établissement comme le nôtre**. Et oui, monsieur le Directeur général, la « Vieille dame » de la rue de Lille a des valeurs !

Attention, **le SNUP défendra toujours la liberté de la presse et la liberté syndicale**. Il ne se laissera jamais intimidé !

Au final, ce que demande **le SNUP** à la Direction, c'est la mise en place d'un bon dialogue social.

Vous dire la vérité, c'est notre combat, c'est cela aussi la SNUP Attitude !





La Tribune du Snup

PEPA à la CDC, le SNUP signera !

Le **SNUP va signer l'accord** sur la **Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat** à la Caisse des dépôts comme il l'a fait l'année dernière.

Question : qui a signé cet accord pour les bas salaires en 2019 ?



En toute transparence, vous trouverez ci-dessous l'intervention du SNUP au CUEP du 5 mai :

« Comme vous le savez, **le SNUP a signé cet accord en 2019**. Il attendait donc la négociation d'un nouvel accord en 2020, d'autant plus que la Caisse des dépôts était cette année dans le champ d'application de la loi. Nous vous remercions donc d'avoir lancé cette négociation dans la « maison ».

Comme vous le savez aussi, **2 500 personnes ont signé une pétition** pour obtenir une prime pour tous dans ce dispositif.

Comme vous le savez également, **le texte de loi a été modifié en cette période de confinement** que nous vivons. Il a notamment **doublé le montant défiscalisé** et il permet de récompenser les personnels mobilisés pendant cette crise sanitaire.

Sur ces 2 derniers points, **le SNUP note que les avancées ne sont pas suffisantes**. Et oui, monsieur le Directeur général, vous aviez l'occasion de redorer votre image et de faire comme certains de vos prédécesseurs l'ont fait par le passé. Remettre un peu d'humanisme dans le collectif de travail et récompenser l'effort accompli, c'est ce qu'attendent les personnels depuis votre arrivée à la tête de cette belle « maison » qu'est la Caisse des dépôts !

N'en déplaise à votre **directeur des ressources humaines, les choses ont changé depuis l'année dernière**. Sur ce point le SNUP est en parfait accord avec le président de la République et le premier ministre, mais à priori pas votre DRH. Oui, les conditions de vie sont plus difficiles depuis le 16 mars de cette année, **nous sommes en guerre...**

*Les prix augmentent, les familles sont touchées par le chômage et les plus bas salaires ont encore plus besoin aujourd'hui qu'hier d'une aide financière pour améliorer la vie du quotidien. Vous pouviez donc faire un geste supplémentaire pour eux, la loi vous le permettait, mais vous avez tout simplement refusé. Dans cet accord, rien de plus que l'année dernière pour ceux qui touchent moins de 3 smic si on les compare à tous les personnels et vous osez nous dire : « Ensemble faisons grandir la France » ! On vous le redit une nouvelle fois, monsieur le Directeur général, **le SNUP n'a pas la même conception que vous de l'intérêt général.***

*Deuxième point négatif dans cet accord, **vous ne voulez pas récompenser le travail formidable réalisé par les agents depuis leur domicile**. Sans eux, sans leur courage, sans leur loyauté, l'activité de la Caisse des dépôts ne pourrait pas se dérouler normalement. Il n'est pas inutile de vous rappeler dans quelles conditions ces personnes travaillent au quotidien. Ce n'est pas toujours facile pour certains agents, mais ils font le job en toute confiance, c'est cela les valeurs de notre « maison ».*

*Vous pouviez donc faire preuve de bienveillance en leur versant une prime, de surcroît défiscalisée pour certains, en récompense de l'effort qu'ils ont fourni. Et bien non, vous refusez de faire cet effort alors que d'autres entreprises le font. Le SNUP s'interroge : où sont passées les valeurs de la « maison » ? Attention, monsieur le Directeur général, à force de refuser, vous risquez de générer du mécontentement chez le personnel, ce sont les remontées de terrain que nous commençons à avoir... surtout que la Direction ne propose pas à ce jour des solutions concrètes sur une participation financière de l'employeur pour les frais occasionnés aux domiciles des télétravailleurs. **Les personnels ont fait des efforts en décembre, ils continuent à en faire pendant cette crise sanitaire. Mais il n'est pas sûr qu'il en soit de même demain...***

*Enfin, dans un accord qui s'adresse en priorité aux agents dont la rémunération est la moins élevée, **il est choquant de constater, même si cela concerne peu de monde, que des personnes touchant plus de 3 smic vont avoir les primes les plus élevées.***

*Pour ces raisons, **le SNUP ne donnera pas un avis favorable**. Pour autant, **s'abstenir** ne veut pas dire que **le SNUP ne signera pas cet accord.** »*

Résultat du vote au CUEP du 5 mai :
Abstention : SNUP (1) - CGT (3)
Favorable : UNSA (6) - CFDT (4) - CGC (1)



Avec un résultat de 2,7 Mds€ en 2019, la Caisse des dépôts ne pouvait-elle pas faire mieux ?